

## RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

« 5 CLÉS POUR DÉCOUVRIR INTER GESTION REIM »

### Article 1 – Société organisatrice

La société Inter Gestion REIM, société anonyme au capital de 240 000 euros, dont le siège social est situé 2, rue de la Paix, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 345 004 436 (ci-après : la société organisatrice) organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat intitulé "5 CLÉS POUR DÉCOUVRIR INTER GESTION REIM" (ci-après le "Jeu-concours").

### Article 2 – Durée

Le Jeu-concours se déroulera du vendredi 19 septembre 2025 à 12h00 (heure de Paris) au vendredi 3 octobre 2025 à 23h59 (heure de Paris).  
Toute participation en dehors de cette période sera considérée comme nulle.

### Article 3 – Conditions de participation

Le Jeu-concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse), ayant reçu un email l'invitant à participer.

Ce Jeu-concours distingue 3 catégories :

- **Catégorie 1** : Associés (clients ayant souscrit à un ou plusieurs produits gérés par Inter Gestion REIM),
- **Catégorie 2** : CIF partenaires (ayant une convention de distribution en vigueur),
- **Catégorie 3** : CIF non conventionnés (inscrits dans nos bases).

Sont exclus : les collaborateurs d'Inter Gestion REIM, de la société Inter Gestion Groupe et de ses filiales, les prestataires techniques intervenant sur l'opération ainsi que leurs proches (1<sup>e</sup> degré).

La participation au Jeu-concours implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux et concours en vigueur en France.

Toute tentative de fraude ou de participation incomplète rendra la participation invalide.

Toute participation ne respectant pas les conditions de ce règlement, avec des coordonnées inexacts ou envoyées après la date limite d'inscription fixée, sera considérée comme nulle.

### Article 4 – Modalités de participation

Chaque participant devra :

- Se rendre sur le site internet : [www.inter-gestion.com](http://www.inter-gestion.com)
- Identifier les 5 clés virtuelles (contenant un code chacune) répartis sur le nouveau site de la Société,
- Remplir le formulaire d'inscription (Nom + Prénom et adresse mail)
- Valider sa participation en cochant les cases d'acceptation du règlement et du consentement aux traitements de données.

Une seule participation est autorisée par personne (adresse e-mail, nom et prénom) sur toute la durée du Jeu-concours.

Toute tentative de fraude entraînera l'annulation de la participation.

## **Article 5 – Désignation des gagnants**

Un tirage au sort sera réalisé le lundi 6 octobre 2025 parmi les participations valides de chaque catégorie.

Il désignera 10 gagnants par catégorie, soit 30 gagnants au total.

Les gagnants seront avertis par e-mail dans un délai de 5 jours ouvrés à compter du tirage.

## **Article 6 – Dotations**

Les dotations seront attribuées selon les modalités décrites à l'article 3.

Chaque gagnant recevra une box d'une valeur commerciale de 119,90 € TTC.

- 10 box seront attribuées aux associés gagnants,
- 10 box aux CIF partenaires gagnants,
- 10 box aux CIF prospects gagnants.

Les lots sont non échangeables, non remboursables, incessibles et ne pourront donner lieu à aucune contrepartie financière.

La société organisatrice se réserve le droit de remplacer un lot par un autre de valeur équivalente si des circonstances extérieures l'y contraignent.

## **Article 7 – Remise des dotations et modalités d'utilisation des dotations**

Les gagnants devront répondre dans un délai de 5 jours ouvrés afin de pouvoir recevoir un second email avec la dotation.

Sans réponse dans le délai imparti, la dotation sera acquise par la Société Organisatrice.

## **Article 8 – Conditions techniques d'accès**

La participation au Jeu-concours requiert simplement une connexion à Internet.

## **Article 9 – Traitement des données personnelles (RGPD)**

Dans le cadre de l'organisation de ce jeu-concours, Inter Gestion REIM recueille des données à caractère personnel (« Données Personnelles ») concernant les Participants.

Il est important de noter qu'à défaut de consentement, la participation des Participants ne pourra pas être prise en compte.

Inter Gestion REIM met en œuvre des mesures techniques appropriées pour s'assurer que les traitements de Données Personnelles sont effectués conformément à la législation applicable.

La nature des données personnelles collectées est : nom, prénom, adresse email.

La finalité du traitement des Données Personnelles : gestion de la participation au jeu-concours, des gagnants et remise des dotations.

Le destinataire des Données Personnelles, responsable(s) de traitement : Les données sont destinées à l'Organisateur uniquement.

Durée de conservation : La durée de conservation des données à caractère personnel des Participants est de 1 (un) an à l'issue du Jeu.

Exercice des droits : Les Participants bénéficient d'un droit d'accès à leurs Données Personnelles. Dans les conditions prévues par la loi, ils peuvent également demander une limitation du traitement, la rectification ou l'effacement de leurs Données Personnelles, retirer leur consentement, demander leur portabilité ou communiquer des directives sur leur sort en cas de décès.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment à l'adresse suivante : [cpo@inter-gestion.com](mailto:cpo@inter-gestion.com). La justification de leur identité sera demandée afin de procéder à la demande.

Notre politique sur la protection des données personnelles est disponible sur le site [inter-gestion.com](http://inter-gestion.com)

Les Participants peuvent également s'opposer au traitement de leurs données à des fins de prospection commerciale.

Les Participants ont le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en charge de la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. En France, l'autorité de contrôle est : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS Cedex 07.

### **Article 10 – Conformité réglementaire**

Ce Jeu-concours est gratuit, sans obligation d'achat, sans engagement contractuel ou patrimonial et est sans lien avec l'activité de la société organisatrice (l'attribution des lots n'a aucune influence sur la performance et/ou les produits commercialisés).

La participation au Jeu-concours n'est liée à aucune offre commerciale, ni à une incitation à la souscription de parts de SCPI ou autres produits financiers. Aucune recommandation personnalisée ou conseil en investissement n'est fourni.

### **Article 11 – Accessibilité du règlement**

Le présent règlement est consultable gratuitement sur le site internet : [www.inter-gestion.com](http://www.inter-gestion.com) pendant toute la durée du Jeu-concours.

Il peut également être envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande écrite à l'adresse de la société organisatrice.

### **Article 12 – Responsabilité**

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement technique indépendant de sa volonté (accès internet, panne serveur, etc.). Elle se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le Jeu-concours sans préavis en cas de force majeure.

La société décline toute responsabilité au titre d'un retard ou d'une erreur dans l'expédition des lots et se dégage de toute responsabilité concernant l'utilisation de la dotation.

### **Article 13 – Loi applicable et Litiges**

Le Règlement est exclusivement régi par le droit français. Tout litige né à l'occasion du Jeu sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social d'INTER GESTION REIM nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

Toute réclamation relative au jeu devra être formulée par écrit dans un délai de 30 jours après la date du tirage, à l'adresse postale de la société organisatrice.

Fait à Paris, le 18 septembre 2025  
Pour Inter Gestion REIM  
RODRIGUEZ Gilbert

